

# MAIRIE DE GHISONACCIA

20240 - Département de la Haute Corse

Tél. 04.95.56.15.10 – Fax.04.95.56.06.47

mairie.ghisonaccia@wanadoo.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001234-20190311-2019-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2019

Affichage : 13/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



**Date de convocation :**

1<sup>er</sup> mars 2019

**Date d'exécution :**

11 mars 2019

**Date d'affichage :**

12 mars 2019

**Nombre de membres :**

En exercice : 26

Présents : 18

Votants : 24

Pour : 18

Contre : 6

Abstention :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, LE ONZE MARS à dix huit heures,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué,  
s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de  
Monsieur GIUDICI Francis, Maire.

**Etaient présents :** OTTAVI Antoine, MANDREDI Angèle,  
BATESTI Philippe, CESARI Louis, ANDREANI Antoine,  
ANDREANI Françoise, ANTONELLI Jean Pierre, BRONZINI DE  
CARAFFA Luc, COSTANTINI Jean Augustin, CRISTOFARI Marie  
Félicia, GUIDICELLI Antoine, PIERI Ange, RENUCCI Charles,  
SAUVAGEON Vanina, SIMONI Pascale, SISTI-BALARD Marie  
Toussainte, SISTI Cécilia.

**Etaient représentés :** BALLONI Joseph a donné pouvoir à SISTI  
Cécilia, FOUILLERON Marie a donné pouvoir à BATESTI  
Philippe, DELARUE Carole a donné pouvoir à SAUVAGEON  
Vanina, LUCIANI Xavier a donné pouvoir à SIMONI Pascale,  
MARTELLI Marie Paule a donné pouvoir à ANTONELLI Jean  
Pierre, PISTOLOZZI Lisa a donné pouvoir à ANDREANI Antoine,  
ROMANI Claire a donné pouvoir à MANFREDI Angèle.

**Etaient absents :** GUIDICELLI Marie Madeleine.

Monsieur CESARI Louis a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : 2019-17 Finances** - Budget annexe de l'assainissement  
2019 - Approbation du Compte Administratif 2018.

**Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport  
suivant :**

Le Compte Administratif retrace la réalité des écritures comptables  
en dépenses et en recettes. Il est le bilan financier de  
l'ordonnateur.

Par conséquent, le présent rapport a pour objet d'adopter le  
compte administratif du budget annexe 2018 de l'assainissement  
établi par l'ordonnateur selon la nomenclature comptable M49.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, d'approuver la  
délibération ci après.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001234-20190311-2019-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2019

Affichage : 13/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



## ARTICLE UNIQUE :

Le compte administratif du budget annexe de l'assainissement de la commune pour l'exercice 2018 tel que décrit ci-dessous est adopté :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	158 164	182 906.08
Recettes	142 528.72	188 580.12
<b>Résultat de l'exercice 2018</b>		
Excédents		5 674.04
Déficits	15 635.28	
<b>Excédent antérieur</b>	264 602.47	543 307.79
<b>Déficit antérieur</b>		
<b>Résultat de clôture</b>		
Excédents	248 967.19	548 981.83
<b>Restes à réaliser 2018</b>		
Dépenses	0	0
Recettes		

**Monsieur le maire s'est retiré de la séance et n'a pas pris part au vote.**

6 votes contre (Jean Pierre ANTONELLI – Joseph BALLONI - Xavier LUCIANI - Marie Paule MARTELLI - Pascale SIMONI – Cécilia SISTI).

## VOTE A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le maire,

